

## en débat

Promouvoir la culture de paix ▶ P.20



## découverte

Le Printemps manga ▶ P.28

## en actions

Réouverture partielle du centre de loisirs ▶ P.25

## mémoire

Histoire du café de la mairie ▶ P.31

# Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales  
n° 175 - avril 2016



Nature en ville

# À vos outils, prêts, fleurissez !

Dossier p.7 à 12

# Collège liberté : une rentrée HQE !

« J'adore les couleurs du nouveau collège, il est vraiment trop beau ! Franchement, ça donne envie de venir » s'exclame Maëlys. « Il paraît qu'il est Haute Qualité Environnementale, je trouve ça bien ! » estime pour sa part Alexis. Les élèves du collège Liberté ont fait leur rentrée le 7 mars dernier dans le tout nouveau bâtiment du collège effectivement certifié HQE mais aussi BBC, à savoir bâtiment basse consommation. Après l'installation, en 2015, d'un nouveau gymnase de 600 m<sup>2</sup> et d'une grande salle de restauration de 450 places lumineuse et bien insonorisée, c'est dans de toutes nouvelles salles de cours d'enseignement général et spécialisé que les élèves planchent désormais. Et ce n'est pas fini ! L'ancien bâtiment va prochainement être démolit et une cours pour le collège est en phase d'aménagement sur le site de l'ancien restaurant L'Hénon, aujourd'hui détruit. Un garage à vélo et un préau y seront aussi installés. ●



## Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel  
d'informations municipales  
N°175

Directrice de la publication :  
Stéphanie Daumin.

Directrice de la  
communication :  
Patricia Durand.

Rédactrice en chef :  
Géraldine Kornblum.

Photographe :  
Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :  
Michel Aumercier,

Florence Bédouet, Didier  
Cardon, Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,  
Émilie Marsaud, Michaël

Narradon, Philippe Stisi,  
Annie Teffaine.

Secrétariat : Coline Petit  
Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's  
Photogravure

et impression :  
imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5  
Direction de la

Communication de la ville  
de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général  
de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.  
Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03  
E-mail :

communication@ville-  
chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue  
88, avenue du Général

de Gaulle  
94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

# Sommaire



Ville de  
**Chevilly-Larue**  
Val-de-Marne  
www.ville-chevilly-larue.fr

## 4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

## 7-12 Enjeux

- Ramenons la nature en ville !

## 14-15 Près de chez vous

- Passeport baby-sitting :  
une passerelle entre baby-sitters  
et parents

## 16-17 Votre service public local

- Réunion publique autour  
du réaménagement de la Maison  
du Conte

- Nouvel arrêt sur la ligne 131  
renforcée

- Collecte des déchets :

changement d'horaires et de bac

- Municipalité/bailleurs :

une volonté constante  
de dialogue

## 18-19 Acteur

- Dylan Depascale, quand  
La Boule chevillaise forme  
de jeunes champions

## 20-21 En débat

- Faire progresser  
la culture de paix

## 22-25 En actions

- Forum des métiers :  
la 3<sup>e</sup>, un moment charnière  
pour s'orienter

- Hôpital de Chevilly-Larue :  
un équipement modernisé

- Fête des centres sociaux :  
une première édition très  
réussie !

- Journée des droits des  
femmes : un mois de

réflexions bien mené !

- Centre de loisirs

Pablo Neruda :

partiellement ouvert !

- Les résidents de la Maison

relais accueillent la Maire

## 26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

## 28-31 Découvertes

*Culture*

- Le Printemps manga

- Exposition des apprenants  
en langue française

*Livres et vous*

- Avril, mois du Printemps  
manga

*Mémoire*

- Histoire du café de la mairie  
devenu L'Hénon

## 32-33 Sports

- Stage de février : une

semaine aux multiples plaisirs

- Tir à l'arc : des médailles

et des déceptions

- Tennis :

un Open qui s'impose

- Cyclotourisme : le samedi,

les vélos sont de sortie

## 34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

## Le point de vue de votre Maire



5,24 millions d'€. C'est le salaire en 2015 de Carlos Tavares, patron de PSA Peugeot, pour sa 2<sup>e</sup> année à la tête de l'entreprise, soit le double de sa rémunération de l'année précédente. Cela représente 14 500€ par jour, quand les salariés, eux, n'ont eu droit qu'à 8€ net de plus par mois. Cette soudaine et exponentielle

augmentation du patron de PSA cacherait-elle une reprise historique de l'activité de l'entreprise, qui la conduirait à revenir sur le licenciement des 14 000 salariés « remerciés » au cours des 5 dernières années ? Il n'en est rien. L'entreprise a supprimé ses emplois productifs en France, considérés comme « trop chers », qu'elle a délocalisés en Slovaquie notamment. Une fois cette purge opérée, les marges rétablies serviront donc à rémunérer le PDG et ses actionnaires. Pas à favoriser l'emploi et le pouvoir d'achat.

Une nouvelle fois, les faits viennent contredire frontalement l'idée reçue selon laquelle flexibiliser le marché du travail et favoriser les marges des entreprises réduiraient le chômage. Le dispositif du Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) nous l'a déjà cruellement montré : cette baisse massive des prélèvements sur les entreprises –moins 22 milliards d'€ dans les caisses de l'État– n'a pas conduit à relancer l'embauche ou même les investissements. Les entreprises ont choisi d'augmenter leurs marges, sans aucun effet positif sur l'économie réelle.

Va-t-on indéfiniment poursuivre cette descente aux enfers, qui a désormais fait les preuves de son échec, véritable machine à broyer des vies ? Plusieurs pays reviennent en arrière, à commencer par l'Allemagne, qui après des années de casse des droits sociaux, s'est rendue compte que ces mesures ne faisaient qu'aggraver la précarité et les

inégalités, et commence, certes timidement mais de manière certaine, à réinstaller des mesures de protection sociale.

Malgré tous ces indicateurs au rouge, le gouvernement français persiste dans sa logique et dépose au Parlement une loi travail dévastatrice pour les salariés, fondée sur la flexibilité du droit du travail. Pourtant, les progrès technologiques, le développement numérique, les perspectives offertes par l'économie verte et circulaire pourraient permettre d'envisager un bond en avant considérable de notre économie. Un bond inclusif, favorisant l'ascension sociale et la sécurité des parcours de vie plutôt que la généralisation de la précarité.

À l'échelle communale, qui est nécessairement modeste face à l'ampleur de ces enjeux, mais résolument concrète, l'action municipale s'inscrit

dans cette volonté d'ouvrir des perspectives, notamment à nos jeunes. Au terme de deux rencontres initiées avec les entreprises du territoire, les partenariats se dessinent et se confortent : avec les collèges, pour l'accueil de stagiaires dans leurs effectifs, avec les services municipaux, pour la mise en

place de journées-formation sur les métiers, avec les partenaires de l'emploi, par la structuration de filières de recrutement et l'organisation de chantiers d'insertion, ou encore entre les entreprises elles-mêmes pour ouvrir de nouveaux débouchés. Un réseau de solidarité se tisse peu à peu, au sein duquel la relation humaine reprend ses droits. Gageons que celui-ci se consolidera encore au fil des prochains mois et donnera naissance à de nouvelles idées, à de nouveaux projets, porteurs d'espoir pour les Chevillais-es. ●

Avec mes sentiments dévoués,  
votre Maire  
Stéphanie Daumin



### Réunion de travail autour de la Cité de la Gastronomie

Une première réunion de travail autour de la création de la Cité de la Gastronomie s'est tenue le 24 mars dans les locaux de la Semmaris à l'initiative de Christian Favier, président du Conseil départemental du Val-de-Marne. Stéphanie Daumin, la Maire, ainsi que Christian Hervy, Maire honoraire, y participaient en tant que membres du futur Syndicat mixte d'étude pour la création de la Cité de la Gastronomie, aux côtés de représentants des villes de Paris, Thiais, Orly, Rungis et du département du Val-de-Marne.



### Première venue du nouveau sous-préfet

Le 15 mars, Stéphanie Daumin a reçu Michel Bernard, nouveau sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses. Ce dernier, nommé en janvier, a succédé à Ivan Bouchier. Ce premier rendez-vous aura permis à la Maire et au représentant de l'État d'évoquer les dossiers en cours.



### Quel banquet des aînés !

Le 12 mars, le banquet des aînés n'a pas failli à sa réputation ! L'orchestre Elixir d'amour et ses danseuses de cabaret ont enflammé la scène, entraînant plus d'un sur la piste de danse ! S'il semble que ce soit la dernière fois que cet événement se tienne à l'espace Rungis, l'exploitant du lieu ayant décidé de réorienter son activité, cela n'empêchera pas la Municipalité de préserver ce moment traditionnel de convivialité.



### L'éco-quartier Anatole France sort de terre !

Six immeubles dessinés par le cabinet d'architectes Babin+Renaud pour le bailleur Valophis s'élèvent désormais sur le site de l'ancienne fonderie, rue Émile Zola, au cœur du futur éco-quartier Anatole France. Stéphanie Daumin, la Maire, et Christian Nourry, maire-adjoint délégué au logement, ont visité un F3 témoin en rez-de-chaussée de l'un des immeubles de deux étages. Ils étaient accompagnés notamment d'Ahmed Zinedaine, chef d'agence Valophis à Chevilly-Larue, d'Agnès Bonhomme, responsable de la direction du Développement durable, et de Thomas Fournier, responsable de la direction de l'Aménagement, de l'habitat et du développement économique. L'architecte Éric Babin a souligné que « les appartements ont été conçus pour donner le sentiment de vivre dans une maison et les immeubles pour s'intégrer dans l'espace pavillonnaire alentour ».



## 54<sup>e</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

À l'appel du Comité d'entente des anciens combattants et de la Municipalité, les Chevillais ont commémoré, le 19 mars, la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Stéphanie Daumin, la Maire, a rappelé combien « cette commémoration est une œuvre de transmission aux jeunes générations pour qu'elles prennent conscience de la fragilité de la paix et de la nécessité de défendre en permanence les idéaux d'humanisme, de démocratie, de justice et de liberté car ils constituent des remparts contre la barbarie ».



## Hommage chaleureux à Mehdi Ben Barka

« Figure de l'anticolonialisme, de l'autodétermination des peuples et important leader de gauche ». C'est ainsi que Stéphanie Daumin, la Maire, a décrit Mehdi Ben Barka, homme politique marocain enlevé à Paris il y a cinquante ans et jamais retrouvé, à l'occasion de la soirée qui lui était dédié le 23 mars. Après la projection d'un documentaire, *Ben Barka : l'équation marocaine*, un débat a eu lieu en présence de son fils, Bachir Ben Barka (notre photo), Mustapha Majdi, secrétaire du Comité pour la vérité dans l'enlèvement et la disparition de Ben Barka, Maurice Buttin, avocat de la famille Ben Barka, et Souad Chaouih, présidente de l'Association des marocains en France.



## Dimanche 17 avril à 11h Journée nationale de la déportation

La Municipalité, le Comité d'entente des anciens combattants et la communauté Israélite invitent les Chevillais à commémorer la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. La commémoration se fera avec la participation de l'orchestre philharmonique.

**Monument aux morts  
Place de l'Église**

## Dimanche 17 avril Brocante d'avril

La nouvelle édition de la brocante de printemps proposera quelques nouveautés. D'abord, l'emplacement est légèrement modifié du fait que la brocante s'agrandit. Ainsi elle se tiendra place De Lattre de Tassigny et avenue Georges Brassens, mais aussi rues Édith Piaf et Henri Dunant. Comme l'habitude en est désormais prise, le stand de Cyclofficine sera présent, permettant à chacun de venir réparer son vélo. La Ressourcerie de Villejuif ainsi que celle d'Athis-Mons proposeront leurs stands de récupération et de réparation d'objets, histoire de donner une seconde vie à ces derniers et de réduire ainsi les déchets. Nouveauté cette année, les Chevillais pourront venir faire aiguiser leurs couteaux auprès d'un rémouleur. Entre les nombreux stands des particuliers et ceux de brocanteurs professionnels, les chineurs trouveront sans aucun doute leur bonheur.

**Pour réserver un emplacement pour tenir un stand : éditer le formulaire d'inscription (valable également pour la brocante du 9 octobre) sur le site [www.ville-chevilly-larue.fr/A-votre-service/Actualites](http://www.ville-chevilly-larue.fr/A-votre-service/Actualites). Renseignements: Brossier organisation (06 58 78 19 23).**

## Les entrepreneurs chevillais à Vinci

Une quarantaine d'entrepreneurs chevillais ont répondu présent au 2<sup>e</sup> petit-déjeuner des entreprises organisé le 17 mars par la Municipalité dans les locaux de l'entreprise Vinci. Pour l'occasion Stéphanie Daumin, accompagnée notamment de Régine Boivin, conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces, a manifesté sa volonté d'insuffler une meilleure synergie entre petites, grandes, et moyennes entreprises locales : « Nous avons tout à gagner à nous connaître et à nous mettre en relation, il est important d'entretenir régulièrement le dialogue ! ». L'initiative devrait être reconduite deux fois par an.





## Ramenons la nature en ville !

Reconstituer la biodiversité en ville est un enjeu majeur de l'Agenda 21. Pour cela les initiatives municipales ne manquent pas : gestion différenciée des espaces verts, préservation et développement de jardins familiaux, potagers pédagogiques, etc. Sans oublier toutes les initiatives de promotion du jardinage et du fleurissement de la commune ! Car c'est bien ensemble que les Chevillais participeront à la création de leur nature en ville, et en cela à l'amélioration de leur cadre de vie !

# Une trame verte pour la commune

La Municipalité œuvre depuis plusieurs années au retour de la biodiversité en ville, enjeu majeur de l'Agenda 21. Et aujourd'hui ce sont tous les citoyens qui sont invités à fleurir, jardiner et reverdir la ville pour mieux vivre ensemble !

**I l fut un temps où Dame Nature régnait** ; les hommes se la représentaient comme une force immaîtrisable et écrasante parce que ses lois leur échappaient encore. Puis ces derniers ont appris à la connaître, à en devenir « maîtres et possesseurs » comme l'exprimait Descartes, ils s'en sont émancipés. Ils ont pu améliorer leurs conditions de vie et créer des villes salubres et rassurantes. Cependant, la nature devint un décor subsidiaire dont on oublia la singularité : celle d'être un écosystème vivant dont le rôle est primordial même en ville.

En Île-de-France, et donc à Chevilly-Larue, les stigmates de l'urbanisation sont observables : les sols sont plus imperméables en raison d'une minéralité dominante et la biodiversité s'est appauvrie. En trois siècles, 85 espèces de plantes ont disparu, un tiers sont en situation précaire et 513 sont menacées de disparaître dans les siècles à venir (Source : Natureparif). Des espèces animales se raréfient telles que les abeilles, les papillons et certaines chauve-souris mais aussi plusieurs espèces d'oiseaux. Ce qui révèle la nécessité de mettre en place au niveau local comme international des plans de préservation et de redéploiement de la nature en ville : c'est l'un des objectifs du plan d'action planétaire pour

le développement durable au XXI<sup>e</sup> siècle dont s'inspire l'Agenda 21 chevillais.

« *Autrement dit, il ne suffit pas seulement de décorer la ville avec des plantes et des fleurs, c'est en profondeur qu'il faut rétablir une biodiversité en ville, une nature vivante à chaque coin de rue. Ce qui permet de plus de ramener fraîcheur, apaisement et lien social en milieu urbain* » explique Agnès Bonhomme, responsable de la direction du Développement durable, une nouvelle entité municipale qui

**C'est en profondeur qu'il faut rétablir une biodiversité en ville**

a parmi ses missions le pilotage de la poursuite de l'Agenda 21 chevillais. Chevilly-Larue offre aujourd'hui un double visage, avec d'un côté des zones très minéralisées telles que le Cœur de ville ou le quartier Sorbiers-Saussaie, et de l'autre des coins de nature non négligeables, comme le parc départemental Petit Le Roy, le parc du séminaire ou la promenade Maurice Chevalier. À cela s'ajoutent les jardins familiaux, les squares, les pelouses en pieds d'immeubles, etc, sans oublier les jardins privatifs des habitations pavillonnaires. « *Mais ces différents espaces verts sont encore trop*

*morcelés* », souligne Vincent Phalippou, maire-adjoint délégué à la Gestion de l'espace public. « *D'où notre volonté de tisser une trame verte dans la ville* ». Ainsi des squares de proximité ont été créés ces dernières années (squares Yên Bái, Hochdorf et Dieuk), la branche sud de la coulée verte départementale relie aujourd'hui le quartier des Sorbiers à la RD 7, les projets de requalification des Sorbiers et de la ZAC Anatole France incluent la création de jardins partagés etc. Par ailleurs, dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts, on laisse une végétation spontanée se développer sur certains

terrains qui deviennent alors des réserves faunistiques et floristiques. Cette trame verte, les Chevillais sont invités à y contribuer ; chacun peut ramener la faune et la flore à sa fenêtre, sur son balcon ou dans son jardin, ou même dans l'espace public. Justement, le futur nouvel Agenda 21 mettra un accent particulier sur la participation citoyenne au reverdissement de la commune. Et qui sait, cela permettra peut-être à cette dernière de viser une 3<sup>e</sup> et une 4<sup>e</sup> fleur du label Villes et villages fleuris. Alors, n'attendons plus, jardinons Chevilly-Larue ! ●

Emilie Marsaud



Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts, la réserve foncière à l'angle des rues du Clos Saint-Michel et Henri Cretté est propice à la circulation de la faune.



Un hôtel à insecte fabriqué par les jardiniers municipaux est installé aux abords de la PMI. Objectif : abriter, l'hiver venu, les coccinelles et autres petits insectes qui viendront peupler la prairie fleurie.



## Chiffres clefs

**9 ha** La surface totale d'espaces verts entretenus par la commune. À cela s'ajoutent les 15 hectares du parc départemental Petit Le Roy et les 7 hectares du parc privé du Séminaire des Pères.

**30** Le nombre d'arbres introduits dans les rues et cours d'école par les Espaces verts en 2015.

**85** Le nombre d'espèces végétales qui ont disparu en Île-de-France en trois siècles.



Les jardins et potagers pédagogiques profitent autant aux enfants des élémentaires que des maternelles. Ces derniers y créeront cette année un jardin des sens.

### Parole d'élus

## « La participation citoyenne, un atout pour le fleurissement »



**Vincent Phalippou,**  
conseiller municipal  
délégué à la Gestion  
de l'espace public

Nous souhaitons aujourd'hui développer le jardinage et le fleurissement participatifs dans les espaces publics de la commune. Il reste en effet encore beaucoup de choses à faire à ce niveau-là. La deuxième édition de « Faites

du jardinage » tout comme l'initiative de fleurissement de la ville, redynamisée cette année, œuvrent en ce sens. La Municipalité démarque aussi auprès des bailleurs, en particulier dans le Cœur de ville, afin qu'ils soient aussi acteurs de l'embellissement de la ville par le fleurissement ou la végétalisation des façades. Il s'agit aussi d'inciter les Chevillais à fleurir en débordant de leurs balcons, de leurs terrasses et jardins. L'investissement individuel a

toujours un impact sur le collectif. Ce sont aussi les pieds d'arbres, les terre-pleins et les plates-bandes de la ville qui, un jour pourraient être davantage jardinés par les citoyens eux-mêmes. Ce qui permettrait de surcroît un meilleur respect de ces espaces qui réceptionnent encore trop régulièrement des déchets de toutes sortes. D'une manière plus générale, le jardinage et le fleurissement participatifs sont des enjeux cruciaux de l'Agenda 21.

## Les arbres en ville

# Garants de fraîcheur et de biodiversité

Si discrets et négligés soient-ils en ville, les arbres nous sont d'une grande utilité : ils rafraîchissent et dépolluent l'atmosphère et contribuent au maintien de la biodiversité !



**T**illeuls, pins noirs et pins d'Himalaya, peupliers blancs, sorbiers, cèdres du Liban, charmes, érables, pommiers, liquidambers, ... Ça fait rêver ! Et pourtant toutes ces essences d'arbres sont bien présentes à Chevilly-

Larue, plus précisément au parc départemental Petit Le Roy. Et ce n'est qu'un échantillon des centaines d'arbres aux pieds desquels les Chevillais peuvent trouver de la fraîcheur l'été. Point positif donc : Il n'y a pas que l'urbain platane qui subsiste à Chevilly-Larue. Ne voir que lui en dit long sur l'état de l'air et de la biodiversité locale.

« Les arbres créent aussi des habitats pour les oiseaux, ils peuvent attirer les abeilles et sont des repères dans l'espace et induisent la saisonnalité » explique Agnès Foltyn, responsable du service Environnement-infrastructure. Ainsi, les arbres implantés par les Espaces verts font l'objet d'une taille douce respectant leur forme et prennent racine dans un mélange de terre et de pouzzolane permettant une bonne oxygénation du sol. Chaque année de nouveaux arbres sont introduits dans la commune : dans la rue des Jardins par exemple, des magnolias kobus et des parottias persicas ont été plantés ainsi que des chênes-lièges et des pins parasols le long de la RD7. ● É.M

## Gestion différenciée

# Une végétation spontanée et maîtrisée



**O**n peut observer à Chevilly-Larue des bords de routes foisonnants, le printemps venu, de graminées, de fleurs hautes de prairie et d'herbes sauvages.

On pourrait estimer que cela n'est pas bien entretenu ! En réalité, il s'agit d'espaces riches de biodiversité où interagissent la faune (insectes et petits animaux) qui s'y développe, s'y nourrit et s'y reproduit et la flore. « Pratiquer une gestion différenciée, c'est-à-dire raisonnée, soucieuse de l'environnement et de la biodiversité, est un enjeu de l'Agenda 21 » explique Laurent Taupin, maire-adjoint délégué à la Coordination de l'Agenda 21. Ainsi les espaces verts sont entretenus en fonction de leurs usages. Par exemple les jardiniers ne fauchent que deux fois par an le long de l'avenue du 8 mai 1945 ou au niveau de la réserve foncière (à l'angle des rues Henri Cretté et du Clos Saint-Michel) afin de laisser pousser les herbes sauvages. Ils sèment une prairie fleurie d'aspect champêtre le long de l'avenue Guynemer, mais préservent aussi d'autre part les pelouses et les plantations plus classiques en centre ville. Il s'agit donc de varier les paysages urbains afin de permettre le renouvellement d'une biodiversité en ville. ● É.M



**Faites du jardinage !**

## Contractez la passion des plantes !

Tout ! Les Chevillais sauront tout . . . sur le jardinage après avoir visité les stands de la seconde édition de « Faites du jardinage » le 28 mai prochain, veille de la fête des mères, de 13h à 18h30 !

**P**lus d'une vingtaine de stands seront installés le long de la promenade Maurice Chevalier et dans les bassins en herbe l'entourant, dans les rues Jules Verne, du Saut du Loup et Jacques Brel ainsi qu'au square Pougne-Hérisson. Un programme riche et varié est déjà concocté par le service Environnement-infrastructures : vente et troc de graines et de plantes, vente de matériel de jardinage, distribution de terreau, atelier de décoration de pots de fleur, de création de bijoux

et d'objets de décorations ... Les Chevillais pourront aussi participer à la création d'un « jardin lasagne » ainsi qu'au fleurissement de jardinières destinées au jardinage participatif. Des visites seront aussi proposées par la Ferme du Saut du Loup dans ses jardins partagés tandis que les plus téméraires partiront en balade à la découverte des herbes sauvages en ville, invités à porter un autre regard sur ce que l'on nomme souvent mal à propos les « mauvaises herbes » ! ●

**Fleurissement de la ville**

## Pour une commune encore plus jolie

**V**ous souhaitez participer à l'embellissement de la ville en fleurissant vos jardins, appuis de fenêtres, balcons et jardins familiaux ? Alors n'hésitez pas à vous inscrire du 25 avril au 18 juin à l'initiative de fleurissement de la commune. Un stand dédié aux inscriptions sera installé lors du rendez-vous

« Faites du jardinage » le 28 mai : un bon d'achat de 10€ de plantes sera offert aux participants. À la clef : de belles compositions florales à gagner et des bons d'achats de 90 à 150€ remis lors d'une mise à l'honneur des jardiniers amateurs lors du marché campagnard le 25 septembre prochain ! ●

Parole  
d'expert

### « Tout et tout le monde peut contribuer à la biodiversité »



*Jonathan Flandin, écologue à Natureparif*

Pour préserver et développer la biodiversité en ville il faut favoriser la mise en place de trames vertes et bleues reliant les « cœurs de nature », tels que les parcs, les squares

et les jardins de la commune, les uns aux autres. Les alignements d'arbres dans les rues, la végétation au pied des arbres, celle des terre-pleins et plates-bandes, les herbes qui peuplent les interstices entre les pavés, en rebord de trottoirs, ou le long des murs, sont autant de corridors permettant le déplacement de la faune et de la flore

indigènes : ils favorisent plus généralement le retour de la biodiversité. Le bâti peut aussi devenir un corridor de biodiversité par le fleurissement des balcons et fenêtres mais aussi par la végétalisation des murs. Et chaque habitant peut y concourir aussi en jardinant, en fleurissant son balcon ou son jardin !

## Jardins et potagers durables

# Jardiner comme on soigne

Une envie d'apprendre le jardinage et de le faire en respectant l'environnement ? Il suffit de rendre visite aux amoureux de la terre des jardins familiaux. Quelques heures passées dans ces écrins de verdure ragailardissent et permettent aussi de découvrir le jardinage durable !



**R**etourner la terre à la grelinette ! C'est ce qu'a fait Louis Lesage, jardinier passionné, au potager de la Ferme du Saut du Loup situé au cœur des jardins familiaux Jules Verne au mois de mars, avant les premières plantations de semis. Et la grelinette, c'est bien mieux que la simple bêche ! Cette fourche à bêcher à deux manches et quatre dents brevetée par André Grelin en 1963 permet d'aérer la terre sans pour autant la retourner. Autrement dit : elle permet d'apporter l'oxygène nécessaire à la vie des organismes dans la terre, ce qui la rend fertile sans bousculer son écosystème.

Cet outil, comme les simples feuilles mortes utilisées pour recouvrir la terre, la cendre qui, épandue sur le sol, l'enrichit en potasse, mais aussi le compost qui apporte les oligo-éléments nécessaires à la fertilité de la terre, est devenu un indispensable de la culture respectueuse de l'environnement. Et comme rien ne se perd et tout se transforme au potager de la Ferme du Saut du Loup, même le paillis de bois servant à empêcher les herbes de pousser dans les allées du potager est, une fois pourri et donc bien enrichi, mélangé à la terre à cultiver. « *La terre c'est comme le corps humain, elle est vivante et elle peut aussi avoir des carences, surtout quand elle a été trop cultivée, il faut parfois des années avant qu'elle se régénère complètement* » explique Louis Lesage. « *Il ne suffit donc pas de planter des graines et de les regarder repousser pour jardiner !* ». Ainsi, les adhérents et bénévoles de la ferme passent quotidiennement visiter le jardin, aussi pour échanger et passer de bons moments ensemble. Et bien sûr, ingrédient incontournable du jardinage durable : l'amour de la terre. Celui qui pousse à venir une petite demi-heure chaque jour au jardin juste pour voir « comment il va », pour prendre en note ce qui s'y passe d'une année sur l'autre, celui qui très naturellement ramène au jardin et dans la ville les papillons, les abeilles, les insectes et autres habitants du jardin ! ●

Parole  
d'habitant

## « Un jardin, c'est ragailardissant »



Denis Enguehard,  
jardinier locataire  
d'une parcelle aux jardins  
familiaux

Je prends toujours des vacances mi-mars à l'occasion desquelles je viens chaque jour dans mon jardin. C'est le moment de nettoyer le potager, de tailler rosiers et arbustes, de soigner la terre. Je viens par exemple de couper

les berces qui ont protégé et nourri la terre pendant l'hiver. Je vais planter les oignons et petits pois qui aiment la fraîcheur, puis quand les lilas seront en fleur, ce sera le tour des pommes de terre. Je prépare aussi des boutures que je laisse encore au chaud à la maison. Le jardin en saison nécessite au moins deux jours de présence par semaine. Mais il est tellement agréable et dépayçant de passer du temps dans ce

petit coin de nature dans lequel toutes les nuisances urbaines sont atténuées ! On échange aussi beaucoup de conseil entre voisins de parcelle, c'est convivial. Et c'est ragailardissant. Comme le disait Nicolas le jardinier dans l'un de ses ouvrages, « *le jardin c'est la santé du corps, par une gymnastique qui fait marcher tous les muscles, et la santé de l'esprit par l'exercice de la patience et de la prévision* ».





## Passeport baby-sitting

# Une nouvelle passerelle ent

Bientôt, les parents en recherche de baby-sitter pourront s'adresser au service municipal de la Jeunesse de Chevilly-Larue. Ce dernier mettra très prochainement à leur disposition une liste de baby-sitters sélectionnés et formés par leurs soins.

**F**inies les heures passées à éplucher les petites annonces en quête d'un(e) baby-sitter ! Le passeport bay-sitting proposé par le service municipal de la Jeunesse (SMJ). va grandement aider les Chevillais « *Nous avons remarqué que de nombreux parents ne trouvaient pas facilement de baby-sitter à Chevilly-Larue alors même que certains étudiants chevillais se déplacent jusqu'à Paris ou dans les villes voisines pour trouver des gardes d'enfants* » explique Charlotte Libert, coordinatrice du pôle jeunes adultes du SMJ. Pour créer une passerelle entre ces étudiants en quête d'un job d'appoint et les parents qui souhaitent faire garder leurs enfants, la Municipalité a lancé un appel à candidature auprès des jeunes chevillais de 18 à 25 ans (30 ans s'ils sont encore étudiants) dans le but de constituer une liste de baby-sitters dignes de confiance à présenter aux parents.

### Des baby-sitters sensibilisés au secourisme

« *Nous souhaitons que tous les jeunes passent par les étapes de tout postulant à l'emploi telles qu'une présélection sur CV et un entretien* » affirme Barbara Lorand-Pierre, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. Une fois choisis, les baby-sitters devront suivre une courte formation de deux jours et demi. Ils passeront une demi-journée à la Croix-Rouge française dans le but d'obtenir le brevet de secourisme PSC1

(premiers secours des enfants et nourrissons) puis deux jours d'observation en crèche municipale où ils seront sensibilisés aux rythmes de l'enfant.

D'autre part, un baby-sitter ne sera pas présenté aux parents s'il n'a pas signé la charte du service baby-sitting. Réciproquement, les parents signeront une charte les engageant à respecter le contrat établi au départ avec l'étudiant. Par exemple, le baby-sitter a pour obligation de souscrire une assurance en responsabilité civile avec une extension garde d'enfant à titre onéreux. Il a bien sûr le devoir de garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants. Il ne doit pas leur donner de médicament sans un certificat médical, ni inviter de personnes étrangères au domicile de l'enfant et a l'obligation de prévenir les parents le plus tôt possible en cas d'empêchement. Il doit aussi respecter les règles émises par les parents et leur restituer oralement le déroulement de la garde.

### Une charte signée engageant parents et étudiants

Le baby-sitter n'a pas pour obligation d'assurer les tâches ménagères si elles ne sont pas prévues dans le contrat, il peut éventuellement faire son travail scolaire lorsque l'enfant dort. Les parents, pour leur part, s'engagent à déclarer leur baby-sitter. La charte cependant ne définit pas toutes les clauses du contrat établi entre le jeune baby-sitter et les parents. « *La Municipalité n'est pas l'employeur du baby-sitter, ce*



Faire garder son enfant par un(e) baby-sitter, c'est une question de confiance.

# re baby-sitters et parents

*sont les parents. Nous ne sommes que des facilitateurs de leur rencontre* » précise Barbara Lorand-Pierre. La rémunération, le temps de travail hebdomadaire et mensuel, la nature des diverses tâches à remplir dans le cadre de la mission sont définies au préalable par les deux parties qui s'engagent cependant via la signature de la charte à respecter ce contrat.

Chaque baby-sitter formé sera muni d'un passeport baby-sitting signé par la conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. Le passeport pourra être présenté par le baby-sitter à chaque nouvelle mission. Les parents pour leur part rencontreront et choisiront un baby-sitter sur place au service municipal Jeunesse quand les premiers baby-sitters seront formés. Le SMJ est encore en phase de sélection des premiers candidats. Alors, étudiants en recherche de jobs d'appoint, n'attendez pas, contactez le SMJ qui recrutera en continu toute l'année ! ● **Émilie Marsaud**

## INFORMATIONS PRATIQUES

**L**es jeunes souhaitant candidater doivent être âgés de 18 à 25 ans (30 ans si étudiant) et doivent habiter à Chevilly-Larue. Ils peuvent déposer un CV et une lettre de motivation au pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse. Il est aussi possible d'envoyer sa candidature par mail via la page contact du site <http://jeunes.ville-chevilly.fr>.

Les parents désirant recruter un baby-sitter peuvent eux aussi s'adresser au SMJ par téléphone.

**Pôle jeunes adultes du SMJ**  
15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).

## Une reconnaissance pour le baby-sitter

« **J**e suis baby-sitter depuis un an et demi. J'ai choisi ce petit job car je souhaite devenir psychologue du développement et m'occuper, après mes études, du suivi d'enfants et d'adolescents. C'est donc une première expérience dans le domaine. Le baby-sitting me procure un petit revenu qui me permet de me payer mes frais d'entrée à l'université mais aussi des vacances et des sorties entre amis. Cela remplace le petit billet donné par papa et maman quand on est plus jeune ! Actuellement Je réalise environ dix heures de garde d'enfant par semaine à Paris. Mais je souhaite aussi proposer mes services aux parents chevillais, en particulier le week-end. L'initiative du service Jeunesse va me permettre d'être mise en lien plus facilement avec les parents dans la ville et le passeport baby-sitting est une vraie reconnaissance. C'est aussi un plus pour le baby-sitter qui va pouvoir être entièrement déclaré et respecté ».

**Marine, 19 ans,**  
étudiante en psychologie et baby-sitter

Maison du Conte

# Quand le projet de réaménagement se raconte ... en réunion publique



Le projet de réaménagement de la Maison du Conte a été présenté aux Chevillais en réunion publique le 9 mars

« **C'**est grâce à l'impulsion de **Christian Hervy**, ancien Maire et président d'honneur de la Maison du Conte, d'Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, et de Michel Jolivet, ancien directeur de la Maison du Conte, et au soutien du Conseil départemental, de la Région et de l'État que la Maison du Conte va pouvoir être rénovée ». D'emblée, Stéphanie Daumin, la Maire, a souligné le caractère exceptionnel de ce projet qui va voir le jour « après une bataille de haute lutte et dans un contexte particulier où l'État se désengage de son investissement culturel ». Isabelle Aucagne et Valérie Briffod, co-directrices de la Maison du Conte, ont expliqué leur futur projet artistique. L'architecte Charles Delamy et son équipe ont présenté le projet

de rénovation. Celui-ci comprendra notamment la surélévation du bâti sur la rue, l'aménagement de bureaux administratifs et d'une cafétéria en rez-de-chaussée, d'une salle de répétition avec gradins télescopiques et d'un espace de documentation à l'étage. Ce projet a suscité de l'intérêt mais aussi quelques interrogations notamment sur l'isolation phonique de la salle de répétition ou encore sur le potentiel vis-à-vis créé par la pose de baies vitrées ; ces dernières ne seront pas à hauteur de vue et l'isolation phonique sera renforcée. La Municipalité a par ailleurs assuré que les riverains seront prévenus le plus tôt possible des éventuelles fermetures de la rue pendant les travaux. Autre point d'inquiétudes : le possible afflux de stationnement rue Albert Thuret après la réouverture du lieu. Stéphanie Daumin a répondu qu'un accord avait été trouvé avec l'hôpital pour que celui-ci permette le stationnement dans son enceinte les soirs de semaine et le week-end, ce qui libèrera des places sur la rue. ●

Géraldine Kornblum

## Transports

# Nouvel arrêt sur la ligne 131 renforcée

**A** partir du 2 mai prochain la ligne de bus 131 en direction de « Rungis-La Fraternelle » fera son arrêt partiel non plus à « L'Haÿ-les-Roses Dahlias » mais à Chevilly-Larue, sur l'avenue du 11 novembre 1918, derrière le théâtre. Ce nouveau point d'arrêt s'appellera « Mairie de Chevilly-Larue – Théâtre » (l'arrêt actuel sera maintenu pour les trajets de bout en bout). Ce prolongement des courses

partielles du 131 va ainsi permettre aux Chevillais de bénéficier dès lors d'une offre de transport renforcée et aux usagers des alentours d'emprunter plus aisément le TVM ou le bus 192. Il est aussi l'aboutissement de plus de deux années de demandes réitérées de la part de la Municipalité avec le Conseil départemental. La Municipalité souhaite désormais que la fréquence de la ligne 131 en soirée soit améliorée. ●



## Collecte des déchets

# Changement d'horaires, changement de bac

**A**ttention, dans le cadre du nouveau marché de collecte de déchets, contracté avec Veolia, quelques changements vont avoir lieu. À partir du 2 mai, la collecte de tous les bacs (gris, jaunes, verts et bleus) sera réalisée entre 7h30 et 14h30, et non à partir de 6h30 comme précédemment. Il conviendra donc de sortir ces bacs le jour même et non plus la veille. La collecte des encombrants se fera entre 7h30 à 17h. En revanche, les jours et fréquences de collecte sont inchangés. Par ailleurs, les petits bacs à verre (jaunes) de 35 litres ne seront plus collectés à compter de cette date ; les Chevillais qui les utilisent encore sont invités à prendre contact le plus rapidement possible avec un ambassadeur du tri pour les échanger contre

un bac à verre de 120 litres. Seuls ces derniers seront désormais ramassés. Pour rappel, aucun dépôt de sacs n'est autorisé au pied des bacs, à l'exception des gros cartons de déménagement qui peuvent être déposés à côté du bac jaune vidés, pliés et attachés. Les encombrants déposés en dehors des dates de collecte seront considérés comme dépôts sauvages, ce qui est passible d'une amende. Les Chevillais qui ne pourraient attendre la date de ramassage de ces encombrants peuvent aller les déposer à la déchèterie. ●

Géraldine Kornblum

- **Ambassadeurs du tri – 01 45 60 19 89**
- **Déchèterie – rue du Stade (01 49 84 45 91)**

## Municipalité/bailleurs

# Une volonté constante de dialogue



**D**ans un souci de maintenir de bonnes conditions de vie pour les habitants, la Municipalité entretient un dialogue constant avec les différents bailleurs de la ville. Dans cet esprit, Stéphanie Daumin, la Maire, accompagnée de Christian Nourry, maire-adjoint délégué au Logement, vient d'achever un cycle de rencontres avec l'ensemble de ces derniers, rencontres au cours desquelles ont pu être abordées diverses problématiques évoquées par les locataires auprès des services et des élus tels le chauffage, la propreté des parties communes, les charges locatives, la tranquillité publique, etc. Par ailleurs, d'autres enjeux structurant à l'échelle de la commune

ont fait l'objet de ces discussions, comme l'entretien du patrimoine (dont la question des ravalements de façades), le stationnement et la vacance de certains parkings dédiés aux locataires, etc. Concernant les 3F et Osica, certains sujets spécifiques ont également été discutés, en lien avec le projet de redynamisation du Cœur de ville, à savoir l'embellissement des façades donnant sur la place Nelson Mandela et leur éventuelle végétalisation ainsi que différentes propositions visant à valoriser les locaux commerciaux. Ces rencontres avec les bailleurs ont été fructueuses et augurent d'un travail collaboratif pour faire avancer les dossiers évoqués. ●

De gauche à droite au second rang, Sabrina, Lauane, Rohit, M. Raymond Kopyc et au premier rang, Pravine, Dylan, Mateo et Rathan. Manque Théo, absent ce jour là pour la photo.



# Dylan Depascale Quand La Boule chevillaise forme de jeunes champions . . .

Troisième bouliste junior d'Île-de-France, 9<sup>e</sup> joueur au rang national dans cette même catégorie, Dylan Depascale débute la pétanque à 11 ans à La Boule chevillaise, où joue déjà son grand-père, Raymond Kopyc. Initié par ce dernier et soutenu par les membres du club, Dylan ne tarde pas à se distinguer dans les tournois et à éveiller chez son aïeul des qualités de formateur. Poussé par son petit-fils, et l'envie de prodiguer ses secrets, Raymond Kopyc passe et obtient son diplôme d'initiateur. En janvier 2016, il crée une école de pétanque au sein du club de La Boule chevillaise. La licence y est gratuite pour les 6/17 ans. Les cours, mixtes, ont lieu le dimanche matin. Leur vocation est de former, comme Dylan, les champions de demain.

**D**ans le prolongement du parking derrière La Criée, blottie près de la centrale de géothermie, La Boule chevillaise est plus qu'une association, une famille où amis et joueurs ont plaisir à se retrouver tous les jours de 14h à 19h. Deuxième club du Val-de-Marne avec un peu plus de 150 adhérents, grâce aux 17 femmes qui l'ont rejoint, il est aussi classé dans les trois premiers du département. Ici, on pratique la pétanque en loisir et en compétition. Créée par Raymond Kopyc début janvier 2016, une école y forme désormais de futurs champions. Si elle existe, elle est sans nul doute due à la complicité d'un grand-père avec son petit-fils. En 2009, Dylan, 11 ans, entre au club de La Boule chevillaise où déjà son aïeul, Raymond Kopyc, joue en senior. Tout naturellement, le maître apprend à l'élève à faire confiance à son instinct, à développer une stratégie, à travailler ses tirs pour qu'ils soient nets et précis. Il accompagne son disciple à toutes les compétitions tandis qu'au fil des rencontres, de mène\* en mène, Dylan se révèle être un champion. « *Je dois mon palmarès à mon grand-père et au club qui m'a toujours encadré et soutenu* » confie celui-ci. Et Raymond d'ajouter : « *Si j'ai obtenu mon diplôme d'initiateur et créé cette école, c'est grâce à mon petit-fils et à ses résultats qui ont éveillé le coach qui somnolait en moi* ». Total, depuis début janvier, Sabrina, Lauane, Rohit, Marco, Rathan, Pravine, Théo, Mateo et bien sûr Dylan viennent tous les dimanches matin de 9h30 à 12h30 s'entraîner et profiter des précieux conseils tactiques que leur dispense avec passion et bienveillance Raymond Kopyc. Polos et coupevent sont gracieusement fournis et pour toutes nouvelles recrues âgées de 6 à 17 ans la licence est gratuite ! « *C'est une école et non un centre de loisirs. Il y a des règles de sécurité, de politesse et de discipline à observer* » souligne Raymond Kopyc. Classé 3<sup>e</sup> bouliste junior d'Île-de-France, 9<sup>e</sup> joueur au rang national dans sa catégorie, efficace et à l'aise en triplé, doublette et en tête-à-tête, avec 49 points, Dylan ne rencontre désormais plus que des joueurs d'élite. « *Pour faire la différence, je dois pouvoir m'imposer d'avantage dans les prises de décision, apprendre*

*à mieux me maîtriser, à ne pas me décourager quand je vois que j'ai mal joué. Je dois rester concentré, ne plus penser à la boule lancée. Pour gagner à la pétanque, le mental est capital !* » Dans les tournois, Dylan est pourtant redouté. Aussi bon pointeur qu'excellent tireur, ses qualités de stratège laissent souvent ses adversaires sur le carreau ! Il est vrai qu'il est à bonne école ! « *Ici, un bon bouliste est un joueur qui sait jouer sur toutes les surfaces, y compris la neige et le bitume* » déclare Raymond Kopyc. En plus de l'école de pétanque qu'il a créée sur la ville, homme de cœur et de conviction, notre professeur enseigne sa discipline tous les jours entre midi et deux –sauf le mercredi– aux élèves de l'école élémentaire Maximilien Robespierre à Villejuif. « *Désormais, nous souhaitons proposer la pétanque comme activité périscolaire aux jeunes Chevillais des écoles primaires. M. Veasna Prim, demi finaliste aux derniers championnats de France, s'est même proposé d'être à mes côtés pour les entraîner. Nous sommes bien sûr à la disposition des professeurs des écoles qui seraient séduits par le projet* ». Prêt à former de nouvelles graines de champions, Raymond poursuit : « *Dixième discipline sportive en France, la pétanque est un jeu d'adresse. Elle permet aux enfants de s'affronter individuellement et collectivement, de réaliser des performances par la précision du lancé, mais aussi de construire une action et de s'y engager* ». En bonne voie pour devenir un champion de renom, élève en terminale pro au lycée Léon Blum à Créteil, Dylan est pour sa part plongé dans les révisions. Bac en poche il souhaite dans la foulée devenir agent immobilier. Il sera bien sûr présent au concours que le club de La Boule chevillaise organise fin septembre début octobre au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Un événement qui rassemble et qui confirme que jouer à la pétanque est un excellent vecteur d'intégration et de vivre ensemble ! ● **Florence Bédouet**

**Renseignements et inscriptions à la Boule chevillaise sur [petanquelabc.e-monsite.com](http://petanquelabc.e-monsite.com) ou auprès de Raymond Kopyc (06 66 54 15 16) ou au club (01 45 60 40 56).**

\* Une mène : une manche à la pétanque.

La 1<sup>ère</sup> rencontre du collectif pour la paix, qui s'est tenue mardi 22 mars dans la salle du Conseil municipal, a ouvert le dialogue sur les initiatives locales à mener en faveur de la paix à Chevilly-Larue, Ville messagère de paix.



## Une même volonté pour faire

« **B**ien sûr que nous ne changerons pas le monde, mais nous apporterons notre pierre à l'édifice ! ». Avec force et conviction, en ces quelques mots Stéphanie Daumin, la Maire, a affirmé le sens même, la nécessité, d'œuvrer à une cause commune : « concevoir et mettre en œuvre un programme d'actions locales pour la paix avec tous les acteurs locaux, toutes les communautés, tous les citoyens qui voudront s'impliquer. Comme sur le modèle de l'Agenda 21, il s'agit de penser global et d'agir local ». En ce mardi 22 mars, les acteurs locaux chevillais ont répondu présent à la proposition de la Municipalité de prendre part à ce qui a d'emblée été défini comme un « cercle de réflexion ». Un espace où chaque citoyen peut s'investir, donner son point de vue, partager ses idées sur le

sujet. « Ce collectif s'adresse à tout le monde » a insisté Charlotte Régina, maire-adjointe déléguée aux Actions en faveur de la paix et à la Lutte contre les discriminations, précisant que celui-ci appuiera ses réflexions sur une question : « comment on décide ensemble d'appréhender cet enjeu fondamental qu'est la culture de paix ? ». Un enjeu d'autant plus prégnant dans les esprits que chacun avait en tête les terribles attentats de Bruxelles survenus le matin même de cette première rencontre du collectif pour la paix, comme un écho à ceux de Paris de novembre dernier. Attentats que la Maire a condamnés avec véhémence.

### Les bases d'un dialogue constructif

Avant que l'assistance se lance dans les débats, les premiers fondements de ce collectif de paix ont été posés. Si tout un chacun peut y exprimer ses

idées, ses propositions, il pourra arriver que les réflexions et suggestions d'initiatives locales portées par les uns ou les autres puissent s'appuyer sur l'actualité internationale et que des points de vue divergents s'affrontent. C'est là le jeu de l'expression démocratique. Mais il conviendra que les opinions soient défendues dans un respect mutuel absolu. Ces principes étant actés, Charlotte Regina a alors rappelé comment, en matière de culture de paix, Chevilly-Larue ne part pas de rien ; si elle est depuis longtemps une ville engagée en faveur de valeurs humanistes, elle est par ailleurs adhérente du réseau international Maires pour la paix (depuis le 16 décembre 2014) dont une délégation, à laquelle participait Stéphanie Daumin, s'est rendue à l'Élysée le 5 mars 2015. En hommage à Nelson Mandela, Chevilly-Larue a par ailleurs organisé une première journée de la paix le 21 septembre dernier.



## Chiffres clefs

# 6996

Le nombre de collectivités, venues de 161 pays, à faire partie du réseau Maires pour la paix créé par les villes d'Hiroshima et de Nagasaki en 1985. La branche française, l'AFCDP (Association française des communes, départements et régions pour la paix), à laquelle est adhérente Chevilly-Larue, regroupe 150 collectivités.

# 8

Le nombre de domaines d'action de la culture de paix : l'éducation ; le développement économique et social durable ; le respect de tous les droits de l'homme ; l'égalité entre les hommes et les femmes ; la participation démocratique ; la compréhension, la tolérance et la solidarité ; la communication participative, la libre circulation de l'information et des connaissances ; la paix et la sécurité internationale.

# progresser la paix

## Lutter contre le rejet de l'autre

« Je suis inquiète de voir la montée du rejet de l'autre, notamment entre les enfants » a d'emblée souligné Nathalie Tchenquela-Grymonprez, conseillère municipale. Dans l'assistance, les témoignages de culture de paix se sont succédé. Aysha D., directrice d'une école de musique, a souligné combien « la musique est un langage universel qui apprend aux élèves, de différentes origines, le respect et un certain savoir être. La paix, c'est une question d'éducation ». Pour Jacques V., président d'une association d'anciens combattants, « notre association d'anciens combattants est attachée à la paix, à la solidarité entre les peuples et à l'antiracisme. Pour cela, un travail d'explication est toujours nécessaire, envers les enfants mais pas seulement ». Catherine G., responsable d'un établissement public culturel, a défendu l'idée que « la culture de paix, c'est

apprendre à s'écouter, à travers des lieux de discussion. C'est entendre la parole de l'autre sur des sujets difficiles où on n'est pas tous d'accord ». Quant à Jamal M., membre d'une association culturelle, il a défendu l'idée que c'est « en communiquant qu'on arrivera à créer une force de paix » et préconisé que la journée de la paix soit étoffée.

## Laïcité, communauté

Très vite, un mot est arrivé dans les débats, celui de « laïcité ». « Qu'est-ce que la laïcité dans la République ? Doit-on faire évoluer la constitution à ce sujet ? » a interrogé Nathalie Tchenquela-Grymonprez. À ce mot un autre est venu s'adjoindre : celui de « communauté », certains se demandant si cette notion était inclusive ou exclusive, d'autres voyant en ce terme un renvoi à une ethnicisation de la société. « La France ne s'est pas construite sur un système communautaire ; la laïcité est le fondement de la

République » a défendu Lionel B. Et ce dernier de proposer qu'existe une journée de la laïcité marquée par un geste fort comme planter un arbre. « Il est réducteur d'aborder la paix uniquement sous le prisme de la laïcité ; les religions ne sont pas cause des guerres, elles en sont le prétexte, ce n'est qu'une question de rapport de pouvoirs, d'accaparement des richesses », a soutenu Marc M. « Ce débat sur les mots nous fait toucher le fond des enjeux » a souligné Stéphanie Daumin. « Plus on va sur le chemin de la connaissance et plus on fait progresser la culture de paix ». En conclusion, elle a proposé que « chacun essaie de donner vie à ce qu'on s'est dit » et vienne, lors d'un prochain rendez-vous avec des réflexions autour des initiatives à mener dans le cadre de la prochaine journée de la paix. Un rendez-vous auquel est évidemment conviée toute la population chevillaise. ●

Géraldine Kornblum

Forum des métiers

# La 3<sup>e</sup>, un moment charnière pour s'orienter

Organisé par les collèges Liberté et Jean Moulin le 19 mars au lycée Pauline Roland, le forum des métiers a permis aux élèves de 3<sup>e</sup> mais aussi aux lycéens d'esquisser leur projet professionnel.



**T**om, élève en 3<sup>e</sup> au collège Liberté, veut devenir vétérinaire, tandis que Gabriel, son camarade de classe, ne sait pas encore. Ils parcourent scrupuleusement les stands des professionnels. « *Nous voulons découvrir un maximum de métiers pour ne pas faire de choix trop précipités, nous ne nous fermons à aucune possibilité !* » expliquent-ils. Une vingtaine de corps de métiers et d'institutions étaient représentés ce jour-là. « *On pense toujours que travailler à la RATP, c'est être chauffeur de métro ou de bus, alors qu'il existe plus de 230 professions au sein de l'entreprise* » explique Cyril, employé à la RATP. Plus de 3000 emplois y sont d'ailleurs à

pourvoir à partir de 2016. Les collégiens ont aussi pu découvrir les métiers de la santé, du tourisme, des arts du spectacle et des arts décoratifs, ainsi que ceux du commerce, de l'ingénierie et de la finance. « *Nous souhaitons que les élèves arrivent en seconde en ayant une idée des études ou du métier qu'ils veulent faire* » expliquent Yassine Bourezgui et Florian Meriais, enseignants aux collèges Jean Moulin et Liberté et co-organisateurs du forum. C'est ainsi qu'Inès, en 3<sup>e</sup> au collège Jean Moulin, a choisi le métier d'agent de voyage. Et le forum a confirmé une chose, c'est qu'elle doit améliorer son espagnol pour y arriver ! ● **Émilie Marsaud**

Forum emploi

## Un rendez-vous pour trouver sa voie

**Informé, conseiller, recruter ...** Tel est l'objectif du forum emploi organisé par la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, en partenariat avec Pôle emploi et Chevilly-Larue. Les jeunes et adultes en recherche d'emploi, souhaitant changer de métier ou obtenir une simple information auront l'occasion de rencontrer plus de 70 professionnels ce jour-là. Ils pourront découvrir les différents métiers du Marché de Rungis en présence le matin de son directeur du groupement d'employeurs. De 14h30

à 16h30, des salariés de Vinci Construction répondront aux questions du public concernant les différents métiers de leur entreprise. Ikea présentera aussi ses métiers. Et bien sûr il sera possible d'obtenir des conseils pour entreprendre une formation en alternance, rédiger un CV ou encore réussir un entretien d'embauche. ●

**Forum emploi mercredi 20 avril de 9h30 à 17h au gymnase Derichbourg - 42, rue de l'Adjudant-chef Derichbourg**

# Un équipement modernisé

Le 3 mars dernier, la Maire, Stéphanie Daumin, accompagnée des élus Jean-Paul Homasson et André Deluchat, a visité l'hôpital de Chevilly-Larue, qui, suite à sa fusion avec le Centre de lutte contre le cancer Gustave Roussy de Villejuif en janvier 2015, s'est réorienté progressivement vers la cancérologie.



**14 millions d'€** avaient été investis en 2014 par l'Institut Gustave Roussy (IGR) de Villejuif afin de restructurer progressivement vers la cancérologie l'hôpital de Chevilly-Larue, alors spécialisé en pneumologie (ancien CHSP), et d'amorcer la fusion des deux structures. Fusion qui s'est officialisée en janvier 2015 sous l'impulsion du professeur Alexandre Eggermont, directeur général de l'IGR, et de Charles Guépratte, directeur général adjoint. Leur objectif est d'améliorer le parcours de soin des malades. « Cette fusion très positive a permis de sauver l'hôpital » estime Jean-Paul Homasson, conseiller municipal délégué à la Prévention santé. La Maire s'est elle aussi « réjouie du maintien de cette offre hospitalière ». À l'occasion de sa visite, elle a salué les investissements

réalisés ; d'importants travaux de restructuration ont permis d'adapter les locaux à la nouvelle patientèle. Le nombre de lits a été préservé, 29 étant désormais dédiés à l'oncologie médicale, 10 à la chimiothérapie en hôpital de jour et 10 en soins palliatifs. 17 lits restent dédiés à la pneumologie (contre 105 avant la restructuration). L'hôpital a aussi été modernisé : le matériel biomédical y est désormais renouvelé et les bâtiments qui le nécessitaient ont été adaptés aux dernières normes d'hygiène et de sécurité. Les 140 salariés du CHSP ont tous été intégrés au personnel de l'IGR et ont suivi une formation en cancérologie. Quatre oncologues, entre autre, ont pris leur fonction sur le site chevillais en 2014. Enfin, l'hôpital souhaite désormais nouer des partenariats avec des associations de bénévoles de nature à améliorer le quotidien des patients. ● **É.M**

## Permanences des élu(e)s

- ▶ **Stéphanie Daumin**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, 1<sup>ère</sup> Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale et à la Coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **André Deluchat**, Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).
- ▶ **Hermine Rigaud**, Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).
- ▶ **Laurent Taupin**, Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).
- ▶ **Patrick Blas**, Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63
- ▶ **Élisabeth Lazon**, Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87.
- ▶ **Christian Nourry**, Maire-adjoint délégué au Logement : sur rendez-vous au 01 45 60 18 53.
- ▶ **Dominique Lo Faro**, Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Charlotte Régina**, Maire-adjointe déléguée à la petite enfance, aux actions de préventions et de la lutte contre les discriminations et aux actions en faveur de la paix et de la parentalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les jeudis matins).
- ▶ **Christian Hervy**, Conseiller municipal : sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).
- ▶ **Génaro Suazo**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Vincent Phalippou**, Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Renaud Roux**, Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets et à la Gestion publique de l'eau : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Barbara Lorand-Pierre**, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.
- ▶ **Régine Boivin**, Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire et aux Commerces : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.
- ▶ **Murielle Desmet**, Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). [jjbridey@assemblee-nationale.fr](mailto:jjbridey@assemblee-nationale.fr)
- ▶ **Richard Dell'Agnola et Patricia Korchef-Lambert**, Conseillers départementaux Les 1<sup>ers</sup> samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 01.

## Fête des centres sociaux

# Une première édition très réussie !

Chapeauté avec dynamisme par Thomas Ferrand, directeur de la Maison pour tous, et Olivier Azema, responsable de la Ferme du Saut du Loup, la fête des centres sociaux a battu son plein le 19 mars dernier.



« **Quelle belle initiative ! On se croirait à la campagne, c'est vraiment agréable !** »

Doussou, sympathique maman de cinq enfants, adhérente à la Maison pour tous, a découvert ce jour-là la Ferme du Saut du Loup, ses animateurs, adhérents et bénévoles. Sa fille, Kadiadou, qui, comme son fils Mohamed suit des cours de piano à la Maison pour tous, a gagné un bulbe de jonquille et un sachet de graines en jouant au Trivial Pursuit géant organisé en début d'après-midi. Comme les nombreux enfants et adultes présents, la petite famille s'est amusée à affiner ses cinq sens (notre photo) et s'est

familiarisée avec les multiples activités de la ferme. Puis elle a suivi le cortège d'une centaine de personnes qui a relié, en fin d'après-midi, la Ferme du Saut du Loup –où se déroulaient jeux, ateliers et débats– à la Maison pour tous pour la suite des festivités. Les visiteurs ont pu visionner deux courts métrages. L'un d'entre eux a été réalisé et joué par dix Chevillais, dont huit jeunes de la Maison pour tous. Encadrés par Nikodem Rautzschko, réalisateur et co-fondateur de l'association Vidéo Graphique, ils ont imaginé ce que serait la vie sans les centres sociaux. Une semaine pendant les vacances de février leur a suffi pour tourner et monter ce petit film plein d'humour et touchant, preuve concrète de l'importance de ces structures. Ce qu'ont aussi pointé les différents partenaires, parmi lesquels Nora Lamraoui-Boudon, 1<sup>ère</sup> maire-adjointe, Sonia Kherbach, conseillère territoriale de la CAF du Val-de-Marne, ainsi que Patricia Le Gall, présidente de la Maison pour Tous, et Michelle Morin, vice-présidente de la Ferme du Saut du Loup. C'est ensuite autour d'un délicieux buffet et d'un concert qu'ados et adultes ont apprécié la soirée. ● **Émilie Marsaud**

## Journée internationale des droits des femmes

# Un mois de réflexions bien mené !



**T**emps fort parmi les nombreux événements organisés à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la soirée du 8 mars organisée par la Municipalité à la Maison pour tous a réuni de nombreux Chevillais. C'est

par une anecdote très significative que Charlotte Régina, maire adjointe déléguée à la Lutte contre les discriminations, a introduit la soirée : « *Ce matin, un collègue m'a souhaité bonne fête et il n'a pas compris pourquoi je le regardais d'un œil noir !* ». Et bien parce que le 8 mars n'est pas comme la fête des grands-mères ou la Saint-valentin, ce jour symbolise un combat loin d'être achevé.

Le spectacle *Clémence face à Clément* joué par la compagnie Odyssée art a ensuite donné lieu à un débat animé au cours duquel ont été discutés les stéréotypes concernant les femmes ainsi que la banalisation des propos sexistes chez les jeunes. Et comme l'a souligné la metteuse en scène « *il ne s'agit pas de se battre contre les hommes mais au contraire d'avancer ensemble !* ». Les Chevillais(es) ont ensuite chaleureusement poursuivi la discussion autour d'un buffet. ● **É.M**



Centre de loisirs Pablo Neruda

## Partiellement réouvert !

Les enfants des écoles élémentaires ont repris leurs activités périscolaires au centre de loisirs Pablo Neruda fermé depuis son incendie dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les travaux de reconstruction vont enfin pouvoir commencer..

**C**e mardi 15 mars, enfin le centre de loisirs Pablo Neruda réouvrait pour la première fois partiellement ses portes. Stop motion par-ci, couture par-là, jeux de sociétés, activités de plein air ... Dans les salles encore toutes neuves du pôle collégiens, qui avaient été épargnées par l'incendie, les CE2 des écoles Pierre et Marie Curie et Pasteur s'activaient dans la bonne humeur, tous ravis d'avoir retrouvé leur beau centre de loisirs. « *La réouverture partielle est un vrai soulagement, je suis très heureuse pour les enfants et les animateurs qui ont dans ce moment difficile fait preuve d'un vrai sens du service public !* » exprime Nora Boudon, 1<sup>ère</sup> maire-adjointe déléguée à l'Enfance. Depuis l'incendie, le centre était fermé et les activités périscolaires transférées dans d'autres structures telles que l'ancien centre de loisirs, la médiathèque, le conservatoire, la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur ou le Relais-énergie. Cependant les conditions ne pouvaient évidemment pas être aussi bonnes que dans le tout nouveau centre de loisirs Pablo Neruda qui n'avait alors que six mois lorsqu'il a été incendié.

Cette réouverture partielle est une première étape inaugurant la réhabilitation désormais programmée du centre dans sa partie incendiée. Le combat mené par la Municipalité depuis un an pour que l'entreprise chargée de la surveillance du site reconnaisse sa responsabilité a donc porté ses



fruits ! En effet, celle-ci n'avait pas respecté la procédure d'appel lors de l'incendie alors même que les appareils d'alerte s'étaient déclenchés à deux reprises. Dès lors l'assureur de la commune a accepté de conclure un accord avec la ville et donc de lui verser une indemnité de 1 430 000 € couvrant le coût total de la reconstruction du centre de loisirs. Ainsi la commune n'aura pas à assumer un quelconque contentieux en responsabilité vis-à-vis de l'entreprise qui a fauté. Les travaux de reconstruction vont pouvoir commencer, l'ouverture complète du centre devrait avoir lieu en début d'année 2017. ● **Émilie Marsaud**

### Handicap

## Les résidents de la Maison-relais accueillent la Maire

**C'**est une riche rencontre qui a eu lieu entre Stéphanie Daumin, la Maire, et les résidents de la Maison-relais de la Fondation des Amis de l'atelier (rue de la Bergère) le 21 mars. « *Nous partageons le sentiment de fierté des résidents de vous faire découvrir ce lieu* » a insisté M<sup>me</sup> Bertin-Gil, directrice départementale du 91 et du 94 de la Fondation, précisant que « *ici, on fait du cousu-main* ». La Maison-relais de Chevilly-Larue, résidence-accueil depuis 2015, compte 32 locataires, en difficultés psychiques et sociales. Pour Éric Sauvé, chef de service et directeur du lieu par intérim, cet établissement « *n'est pas seulement un toit mais aussi un lieu de sociabilité, d'ouverture sur la ville et d'inclusion sociale* ».

Les résidents présents (plus d'une vingtaine) ont profité de l'occasion pour interpeller la Maire sur des problématiques locales et la politique municipale. Ils ont ainsi débattu du déploiement de la fibre optique, de l'aménagement des voiries et bâtiments en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées physiques, de l'accès au logement social, du chômage des jeunes, de la fermeture du point d'accueil de Sécurité sociale ainsi que de la baisse des dotations d'État aux collectivités. Au terme de ces échanges particulièrement de haut vol, la Maire a été conviée à partager un buffet préparé par La Table des Amis, l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) de Châtillon. ●

**Géraldine Kornblum**

# expressions des élu(e)s

Charlotte Regina ► *maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

## Dire non à l'austérité régionale



La gestion régionale de Valérie Pécresse montre ses vraies couleurs : celles de l'austérité. En seulement cent jours, la nouvelle présidente de la Région

a en effet mis en mouvement une réduction budgétaire drastique, pendant d'une politique de recul social. De nombreuses mesures vont venir grever l'aide de la Région à l'action sociale, et amputer d'autant l'ambition de réduire les inégalités à l'échelle de l'Île-de-France : suppression de l'aide aux transports pour les étrangers bénéficiaires d'une aide médicale, incertitude sur le financement du pass Navigo

à tarif unique, arrêt du financement du logement social pour certaines communes... M<sup>me</sup> Pécresse projette même de réduire la subvention de la Région au centre Hubertine Auclert, auquel est rattaché l'observatoire régional des violences faites aux femmes. Cela menacerait gravement l'avenir de ce centre, dont les travaux sur l'égalité sont réputés et permettent des avancées significatives.

Avec la droite aux manettes, les différences de priorités sont criantes et dévoilent les intérêts de la nouvelle majorité régionale. M<sup>me</sup> Pécresse préfère ainsi confier à un « conseil stratégique » de grands patrons la direction de son action

économique, plutôt que d'œuvrer pour la justice sociale et l'égalité entre les territoires.

Les communes vont être particulièrement touchées par cette action, qui se cumule aux conséquences déjà lourdes de la baisse des dotations de l'État. Cela viendra au détriment des services publics et du bien-vivre des populations.

Nous ne pouvons accepter cette situation, et devons tirer la sonnette d'alarme. Une vraie alternative est nécessaire, qui mette en avant l'investissement pour le bien-être de tous et l'égalité.

Dominique Lo Faro et Nathalie Tchenquela-Grymponprez ► *élus du groupe Parti de Gauche*

## Loi travail : arrêtons les Khomri !

### Travailler plus, gagner moins, vies morcelées, licenciements express



L'objectif de cette loi est le démantèlement du droit du travail remettant en cause le modèle social français. En inversant la priorité des normes disant que la loi est supérieure aux accords de branches, eux-mêmes supérieurs aux accords d'entreprise, la loi El Khomri détruit cet édifice,

protection essentielle des salariés. Le Code du travail, instauré après de nombreux drames humains, encadre le lien de subordination créant un rapport de force salariat/patronat.

Créé il y a un siècle pour protéger les salariés contre les abus patronaux, même affaibli il défend toujours les droits essentiels : congés payés, 35 heures (constamment attaquées), droits à la formation et à la protection sociale des travailleurs face à la maladie ou aux accidents de travail, droit à la maternité, droit syndical. Si demain cette loi scélérate est appliquée, les conditions de travail différeront d'une entreprise à l'autre, augmenteront la flexibilité et la précarité surtout des femmes et des jeunes. Des référendums dénaturés validés par des syndicats minoritaires légitimeront des licenciements par un chantage permanent à l'emploi

et la criminalisation des syndicats hostiles à ces mesures (GoodYear).

Quelle rupture historique avec l'idéal progressiste du contrat social proposé par ce gouvernement se disant de gauche ! Ce texte signe la victoire du Medef, des reculs sociaux sans réduire le chômage. La parodie du lifting ne change pas la philosophie du projet qui est d'inspiration néolibérale. Resurgit alors le fantasme patronal du travailleur robot humanoïde jamais en pause, jamais en congés et encore moins en grève. Les Chevillais-es-actifs et jeunes sont concernés. Rejetons ce texte !

Hermine Rigaud ► *maire-adjointe, présidente du groupe Socialistes unitaires*

## Nous resterons debout



Explosions, tirs, bombes dans les lieux publics : métro, gares, aéroports, ce sont des risques avec lesquels nous devons apprendre à vivre. Il

semblerait que cela soit appelé à devenir pratiquement notre quotidien. Et nous ne pouvons pas nous y habituer. Au vu de l'innommable qui s'est encore produit en Belgique, ce que l'on condamne avec force, notre indignation est encore plus grande. Devant ce danger, la peur et les interrogations nous envahissent. Beaucoup de gens se demandent

désespérément comment gérer la situation. Et pourtant, il nous faudra apprendre à vivre avec ce mal pour longtemps, sans pour autant renier nos valeurs de tolérance et de solidarité.

Mais il est aussi de notre responsabilité d'effectuer un travail en profondeur sur les conditions de l'éclosion du radicalisme chez nos jeunes, en travaillant sur les causes qui sont à l'origine de cette radicalisation. Ces causes sont entre autres l'exclusion, le désespoir, les atteintes à la dignité humaine. Il faudra comprendre ce que nous avons raté collectivement ou

individuellement, pour que des jeunes hommes n'accordent plus de valeur à leur vie, ni à celle de leurs semblables. Il ne s'agit pas de trouver des excuses à ce mal, mais de reconnaître que certaines causes font le terreau du radicalisme et offrent ainsi des prétextes aux esprits faibles.

Chacun de nous, à sa place, a un rôle à jouer, dans l'éducation de nos enfants, dans la vie dans la cité, le vivre ensemble. C'est aussi là tout le sens de l'engagement de la majorité municipale dans le réseau des « Villes messagères de la paix ».

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Hadi Issahnane ► *conseiller municipal, élu du groupe des Non-inscrits et citoyens*

## « Si Hollande et Valls sont de gauche, moi, je suis curé »



Cette phrase d'Eddy Mitchell résume la pensée de nombre d'entre nous. Ce gouvernement à l'agonie ne tient que grâce aux murs de la 5<sup>e</sup> République, eux-mêmes fissurés de toute part. Mais avant de disparaître de la vie politique française, le parti socialiste a voulu nous faire un dernier legs. La fin du

CDI. La précarité au quotidien. La précarité pour tous. Instiller la peur dans chaque famille de France, chez tous les travailleurs, telle est cette loi travail. L'angoisse du lendemain est au menu. Bon appétit ! Notre ville compte 10 000 actifs, sur une population de près de 19 000 habitants. L'écrasante majorité est salariée ou aspire à l'être. Les conséquences de cette loi seraient sans

précédent sur la vie des Chevillaises et des Chevillais. Avons-nous pour seule alternative que celle de courber l'échine dans notre lieu de travail ? De nous taire face à l'injustice ? De se faire exploiter jusqu'à l'usure, à défaut de s'autoexploiter ? « Faciliter les licenciements pour mieux embaucher ! » pérorèrent-ils. Mais que nous sommes bêtes ... doivent-ils penser.

Patrick Vicériat, Liliane Ponotchevny, Thierry Machelon, Berverly Zehia ► *élus du groupe Les Républicains – UDI – Divers droite*

## La participation citoyenne

Devant l'aggravation des actes de délinquance sur leur commune, certaines d'entre elles s'orientent sur l'action de la « Participation citoyenne ».

Le dispositif de participation citoyenne consiste pour les habitants d'une même zone ou d'un même quartier à apporter une aide aux forces régaliennes dans la lutte contre les phénomènes de délinquance par une action complémentaire et de proximité.

Le dispositif de participation citoyenne relève d'un protocole d'accord tripartite entre le préfet, le maire et la police, sur lequel le procureur de la République

exerce un droit de regard quant à sa légalité.

Principes du dispositif :

- rassurer la population ;
- améliorer la réactivité de la police contre la délinquance d'appropriation ;
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité ;
- sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage, constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même

rue ou d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter la police de tout événement suspect, ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la police, mais constitue un maillage fondé sur le principe de la solidarité et animé par un esprit civique.

Chevilly-Larue ayant un niveau bas en matière de sécurité, et les faits de délinquance observés étant encore trop nombreux, étudier de plus près le détail de ce processus nous paraît légitime et bienfaiteur.

Yacine Ladjici ► *conseiller municipal, président du groupe Parti socialiste et citoyens*

## Après Paris, Bruxelles !



Après Paris en 2015, voilà que la barbarie frappe une autre capitale européenne, Bruxelles.

Nous tenons à condamner fermement ces actes insensés qui plongent à nouveau tous les Européens et tous les humanistes de ce monde dans l'incompréhension et la tristesse.

Aucune idéologie, aucune doctrine, aucune croyance n'a le droit de porter atteinte à la vie humaine ni de déstabiliser des sociétés qui n'aspirent qu'à vivre en paix.

Ces attentats nous rappellent que les ennemis de la paix sévissent encore sur notre continent et dans

le monde entier. Ils cherchent à nous terroriser et à nous faire douter de nous-mêmes. Ils veulent nous pousser à renier ce que nous avons mis des générations à bâtir tous ensemble malgré nos différences. Ces différences peuvent d'ailleurs sembler dérisoires dès lors que l'on partage un socle commun de valeurs humaines. Ces dernières nous ont permis d'atteindre un niveau de développement sans précédent en France et en Europe, après une guerre mondiale qui a causé près de 50 millions de morts. N'oublions jamais les ravages de la guerre.

De longs efforts seront nécessaires pour venir à bout

de cette hydre à plusieurs têtes qui menace tous les pays qui refusent le dictat de l'obscurantisme. L'histoire nous montre que toutes les organisations terroristes ont vocation à disparaître pour la simple raison qu'elles cherchent à nous aliéner alors que nous aspirons sans cesse à plus de liberté.

Les mois à venir seront, hélas, l'occasion pour certains de faire de la récupération politique et idéologique au gré des événements et révélations véhiculés par les médias. Nous invitons nos concitoyens à être critiques vis-à-vis des paroles des uns et des autres et surtout à vérifier chaque information et sa source.

Printemps manga

# Un univers à part ... à découvrir !

Le printemps sera manga à la médiathèque du 9 au 27 avril. Au programme, des rencontres, un concert, des ateliers, un film, un espace café manga, etc.



que le « mangaka », dessinateur de mangas, se doit de respecter des codes bien précis ? Ou encore qu'il se décline en différents formats (tel le yonkōma manga ou manga en quatre cases) et genres (nekketsu manga dans lequel les héros ont le « sang bouillonnant », pantsu shōto manga se rapprochant de la comédie romantique, etc) et peut s'adresser à tous les âges (kodomanga pour les 0-12 ans, shōnen manga pour les 10-18 ans, seinen manga pour les jeunes adultes, etc). Puisant ses origines dans des temps médiévaux, c'est après la seconde guerre mondiale que le manga a explosé. Il se décline aujourd'hui en de multiples disciplines telles l'anime (dessin animé manga), mais aussi le jeu vidéo ou la musique. C'est tout cet univers que la médiathèque va explorer pendant son Printemps manga. Les festivités s'ouvriront samedi 9 avril par une rencontre-débat avec Patrick Gaumer, journaliste spécialisé BD et manga (à 16h) et la projection du *Garçon et la bête* de Mamoru Hosoda (à 18h30). Place à un concert ludique Manga music mercredi 13 avril (à 16h30) où les jeunes musiciens du conservatoire joueront des génériques de dessins animés ou de films sur fond de projection de dessins du Club manga. C'est avec Kubo, rédacteur en chef de *Manga Mag*, que chacun pourra se plonger dans l'histoire du manga en France, samedi 16 avril (à 16h). Et pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour participer à un stage de création d'un fanzine manga (du 19 au 23 avril), à un tournoi surprise de jeux vidéo spécial manga (mardi 19 avril à 15h), à un atelier doublage (mercredis 20 et 27 avril à 15h) ou encore à un atelier pixel art manga (mardi 26 avril à 18h). Sans oublier de venir au kafé cosplay qui sera installé dans la médiathèque samedi 23 avril (de 14h à 17h) ; entre deux lectures de manga, chacun pourra participer à une émission de la web radio Otaku's Voice, gagner des lots, acheter des produits japonais, assister à une démonstration de cosplay (costumade à l'effigie de héros de manga) et rencontrer des professionnels. On vous attend ! ●

Géraldine Kornblum

► Printemps manga, du 9 au 27 avril à la médiathèque.

Programme complet dans *Chevilly-Larue actus* et sur le site <http://mediatheque.ville-chevilly-larue.fr> rubrique « Les rendez-vous ».

**V**ous ne connaissez rien au manga ? Voire même vous pensez que le genre ne mérite pas qu'on s'y attarde ? Et si vous acceptiez de briser vos clichés et d'entrer dans un univers beaucoup plus subtil qu'il n'y paraît ! Saviez-vous que le « manga », bande dessinée japonaise, pourrait se traduire par « image dérisoire », et

## Expositions

# Derniers jours pour *W/W : art, femmes et guerre*

**I s'en est passé des choses autour de l'exposition *W/W : art, femmes et guerre*** depuis son vernissage le 12 mars ! D'abord il y a eu ce jour-là une prestation de la conteuse Florence Desnouveaux (notre photo). Et puis des ateliers, et des rencontres avec les 12 artistes auxquelles était confié ce thème. 12 sensibilités de femmes posées sur la guerre. Les guerres. Toutes ces guerres qui hantent les esprits. Les morts aussi. Et le froid, l'horreur, la peur, les mutilations. L'exode. Les corps à corps sans jambes ni tête, les témoignages troublants. Et les bombes, légères comme des plumes ... C'est tout cela que raconte l'exposition. Tout cela et bien plus encore, par petites touches, des touches sensibles, sensibles comme les cordes que l'on tend pour attacher ses dernières valises au porte-bagages d'un vélo avant l'exil. Avant la fuite. ●

► **À voir jusqu'au 23 avril à la Maison des arts plastiques**

**34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37).**

**Visite guidée de l'exposition mardi 5 avril à 12h.**



## Là où ils nous emmèneront ...

**P**our leur exposition annuelle, les apprenants en langue française vont emmener les visiteurs loin, très loin, « *Au fil des rêves* ». Des rêves de bébé pour les uns, d'une belle maison pour les autres, d'un conjoint ou plus simplement d'apprendre le français. Autant de rêves que d'exposants ; autant de rêves que de chemins de vie ! Car comme à l'accoutumée, ce sont les apprenants eux-mêmes qui, au gré des cours dispensés par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale, ont imaginé, conçu, réalisé, sous la conduite de leurs intervenants, l'intégralité de l'exposition. Une exposition qui se présentera donc comme un parcours où seront recréées différentes ambiances, donnant à chacun de ces rêves une puissance particulière. C'est par un touchant jeu de couleurs et de délicats instants d'inventivités, comme ces rêves exprimés dans des bulles d'air, que l'émotion s'envolera ... et emmènera dans son sillage l'imagination des visiteurs. À voir, pour se laisser transporter. ● **G.K**

► **Exposition « Au fil des rêves » du 7 au 9 avril de 10h à 18h à la salle Léo Ferré**

**65, avenue Franklin Roosevelt.**

**Vernissage mercredi 6 avril à 18h30.**



29

découvertes

culture

# Avril, mois du Printemps Manga

Quand les cultures françaises et japonaises dialoguent à travers les mangas

Rencontres, concert, ateliers, film, espace Kafé Manga ... Véritable tsunami festif et (ré) créatif, la médiathèque met à l'honneur le Japon du 9 au 26 avril, sa culture visuelle manga et l'influence réciproque entre la France et le pays du Soleil-Levant sur les artistes.

Voici donc une sélection de BD, pleines de découvertes pour les futurs fans de manga qui sommeillent en vous ...

## BD manga

### À nous deux Paris !

Jean-Paul Nishi – Éd. Editions Picquier



**S**ous forme de saynètes, l'auteur partage son désarroi face à l'exotisme des mœurs françaises. On découvre par la même occasion la culture japonaise. Un vrai regard croisé sur nos cultures, une tranche de vie qui nous tend un miroir salutaire.

### Les gouttes de dieu

Tadashi Agi et Shu Okimoto

Éd. Glénat (manga seinen) 41 tomes



**P**our mêler le plaisir de lire un manga et la découverte de l'œnologie ! Les aventures du personnage principal permettent de découvrir le monde du vin : dégustation, terroir, domaines. On trouve à la fin de chaque tome quelques pages informatives sur les vins, conçues pour les débutants comme pour les connaisseurs. L'histoire est prenante et distille une bonne dose d'humour.

### Innocent

Sakamoto Shinichi – Éd. Delcourt



**I**nnocent aborde la destinée de Charles-Henri Sanson, célèbre bourreau durant la Révolution Française. Sakamoto Shinichi respecte certaines vérités historiques mais ne s'encombre guère de réalisme pour décrire la vie et la personnalité du bourreau. Une belle synthèse entre histoire française et approche japonaise.

### La rose de Versailles

Riyoko Ikeda – Éd. Kana



**L**a révolution française vue par une dessinatrice japonaise : intrigues de palais, amours romantiques et destins tragiques. Un manga qui a donné envie à des milliers d'adolescents de se plonger dans l'histoire.

### Yakitate !! Ja-pan

Takashi Hashiguchi – Éd. Delcourt (Akata)



**A**lors qu'il n'a que 6 ans, Kazuma Azuma, issu d'une famille de riziculteurs, découvre le goût du vrai pain. Une passion naît ce jour-là ! D'autant plus qu'Azuma est doté de mains solaires, naturellement chaudes, qui accélèrent le levage de la pâte. Un manga culinaire plein d'humour.

## DVD

### Nadia et le secret de l'eau Bleue

Studios Gainax



**S**érie culte des années 90 inspirée par *20 000 lieues sous les mers* et *L'île mystérieuse* de Jules Verne, cet animé d'aventure débridé est le fruit du studio Gainax, grand pourvoyeur de classiques de l'animation nipponne.

# Histoire du Café de la Mairie, devenu tardivement L'Hénon (1898 – mars 2016)

Le Café de la Mairie, ouvert en 1898, devient brièvement L'Hénon en 2006, avant d'accueillir des conteurs ses sept dernières années.

**L**a mairie-écoles est édifée en 1895 entre Chevilly et Larue, bien isolée loin des habitations. Un habitant de Larue, Jacques Rigaud, maître-carrier originaire du Puy-de-Dôme, s'avise de construire en 1898 un débit de boissons tout près, sur un terrain dont il est propriétaire à l'angle de la route départementale et du chemin de Fresnes (actuelle rue de Verdun). Le « Café de la Mairie » est tenu par l'épouse, jusqu'à ce que le fonds de commerce soit cédé, une dizaine d'années plus tard, à Léger Legathe, né en 1852 en Corrèze. Les Legathe cohabitent avec les Rigaud jusqu'à ce que ceux-ci se retirent à L'Haÿ-les-Roses autour de 1913. Bien placé dans le voisinage de la mairie, du cimetière et de l'église, le café-restaurant est apprécié, notamment pour les noces et banquets. Les beaux dimanches, les promeneurs cheminant sur l'aqueduc de la Vanne viennent s'y restaurer et désaltérer. Vers 1920, le café est repris pour peu d'années par Michel Guittard, né lui aussi dans le Puy-de-Dôme, puis vers 1924, par un autre auvergnat, du Cantal, Pierre Souillard. Les anciens combattants se retrouvent au café, notamment après la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts (érigé en 1924 près de la mairie). En 1933, l'école du Centre et les bains-douches sont ouverts, entre la mairie et le café. La même année, c'est au tour d'un aveyronnais de tenir l'établissement, Albert Crouzet, né en 1883. Le café devient pour une trentaine d'années le rendez-vous des sportifs. Les footballeurs de L'Étoile Rouge jouent non loin dans « la plaine » ; ils montent et démontent les buts à chaque match et les rangent dans la cour du café. Un stade est aménagé en 1942 rue de Verdun, à proximité du café. Le club sportif L'Élan, fondé en 1945, a son siège au café. En 1949, la Ville construit contre le café le garage municipal. Paulette Leporcq, fille d'Albert Crouzet, lui succède en 1953. Le Café de la Mairie est alors l'un des vingt débits de boissons avec licence IV de la ville, mais il est toujours le seul dans son secteur. Il est repris en 1956 cette fois par un Breton du Morbihan, Étienne Le Strat, qui s'investit dans la section football de l'Élan. En 1964, l'aménagement du Marché



d'intérêt national (dit « Marché de Rungis ») a pour conséquence de réduire la rue de Verdun à un court tronçon et de supprimer le stade. Avec le parc des sports, ouvert en 1971, les sportifs ne bénéficient plus de la proximité du Café de la Mairie. Celui-ci est repris en novembre 1976 par Serge Legendre, originaire du Pas-de-Calais. L'environnement du café s'étant urbanisé, la clientèle se développe. Le café est agrandi à l'arrière une dizaine d'années après, avec une salle de restaurant couverte et une chambre froide. Les spécialités de poissons et fruits de mer, ainsi que la terrasse ombragée, sont très appréciées. Des ennuis financiers entraînent la liquidation judiciaire du Café de la Mairie en juillet 2005. Il reprend momentanément vie en septembre 2006 sous le nom de « L'Hénon » (nom donné à la coque sur la Côte d'Opale), avec comme gérant Bruno Carpentier. Celui-ci avait pensé pouvoir rouvrir le café en février 2006 et acheter la propriété, mais la Ville a exercé son droit de préemption en vue de redresser la rue de Verdun. M<sup>me</sup> Marsaleix, arrière-petite-fille de Jacques Rigaud, vend la propriété à la Ville le 31 août 2006. Le Café L'Hénon devient ainsi locataire de la Ville, sachant que c'est pour une courte durée. Le café ferme au début 2008, l'une des dernières manifestations y ayant eu lieu étant les retrouvailles d'anciens élèves de l'école du Centre le 12 avril 2007. Le bâtiment est ensuite loué à titre précaire à une association de conteurs, la Compagnie du Cercle, de novembre 2008 à novembre 2015, avant d'être démolie le 29 février au 4 mars 2016. Ainsi s'achève avec des conteurs la longue histoire de ce café qui fut le plus ancien de la ville.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Vue du Café de la Mairie du temps des Legathe.

Au taekwondo, comme dans les autres disciplines, le plaisir de la découverte était au rendez-vous.



Stage de février

## Une semaine aux multiples plaisirs

Les services municipaux de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec l'Élan, ont proposé une semaine de découvertes sportives aux jeunes Chevillais durant la deuxième semaine des vacances de février.

**U**ne semaine, huit sports ! Les services municipaux de la Jeunesse (SMJ) et des Sports n'ont pas lésiné sur les moyens pour concocter un programme très complet aux participants de cette première édition. « *Les jeunes ont pu découvrir une activité par demi-journée* », explique Sophie Dumon, responsable du service des Sports. Grâce à l'investissement de nombreux intervenants de l'Élan et du SMJ, qui ont animé l'intégralité du stage, les jeunes ont ainsi pu s'essayer, dans l'ordre, au basket, futsal, tennis, taekwondo,

athlétisme, badminton, tir à l'arc et tennis de table. « *Le dernier jour a été consacré à des petits jeux et tournois mêlant toutes les activités et s'est terminé autour d'un goûter avec remise de diplômes et récompenses pour chacun* ». À seulement 5€ le stage, c'est donc un joli florilège sportif qui a été offert aux jeunes. « *Tout le monde a beaucoup apprécié la semaine et ça donne forcément envie de renouveler l'expérience* ». Très probablement pour débiter les congés estivaux, au mois de juillet. ●

Antoine Ginekis

Tir à l'arc

## Des médailles et des déceptions

**C**omme le veut la coutume, les archers handisports de l'Élan sont revenus des championnats de France en salle avec leur récolte de médailles. Au sein du très grand et agréable complexe sportif de Reims, les Chevillais ont une nouvelle fois fait montre de toute leur précision. « *Il s'agissait de tirs à 18 mètres en salle. Chaque archer tirait dix volées de trois flèches à deux reprises* », explique Raymond Hybois, responsable de la section. À ce jeu-là, l'Élan peut se féliciter avec trois médailles : Morgane Solecki

en junior et Micheline Beaudouin ont remporté le titre et Didier Roulé la médaille d'argent. En outre, Henry Fenoll qui découvrait le plus haut niveau national, a fini à une jolie 5<sup>e</sup> place. Des résultats très positifs ! Seul regret : l'absence de Bernard Gastrin et Thomas Cormier, pour raisons de santé, qui avaient de très bonnes chances de médaille. Les résultats n'en restent pas moins flatteurs pour la section et les archers peuvent déjà pointer leurs flèches vers les championnats de France en extérieur en juin prochain du côté de Cholet. ● A.G



Tennis

## Un Open qui s'impose

Cette année encore l'Open de tennis de Chevilly-Larue a grandi, s'étoffant en nombre de participants et de spectateurs. De quoi donner d'autres idées à la section.

« **N**ous avons eu une participation supérieure cette année et un large public durant ces 17 jours de tournoi, avec beaucoup de satisfaction des participants sur nos installations et le bon déroulement de la compétition ». Le président de la section, Michel Beneteau De Laprairie, se montre en tout point fier de cette nouvelle édition. Il faut noter que l'Open de Chevilly-Larue, qui s'est déroulé du 11 au 28 février, est un tournoi de niveau national notamment en féminines, avec quelques-unes des meilleures tennismen du pays. C'est ainsi Gaëlle Despierre, 29<sup>e</sup> joueuse française, qui s'est imposée dans un tournoi intégrant 103 joueuses, soit plus de 30% que l'an dernier. Chez les hommes aussi, où Yannick Thivant l'a emporté, le tournoi était de



Guillaume Arahamian

haute volée et a compté plus de concurrents avec 227 engagés. Cette belle croissance est avant tout le fruit d'une organisation sans faille où arbitres, juges arbitres, membres et dirigeants de la section ont su travailler ensemble pour accueillir joueurs et public dans les meilleures conditions. De l'avis général, Chevilly-Larue dispose d'infrastructures dignes des plus beaux tournois. De quoi nourrir l'ambition de la section pour d'autres projets d'envergure : « Vu le succès de cet Open, on réfléchit à l'idée d'organiser un tournoi jeunes de niveau européen. Avec nos quatre courts couverts, on a de quoi répondre aux exigences requises ». L'occasion pour Chevilly-Larue de s'intégrer un peu plus dans le calendrier du tennis de très haut niveau. ● A.G

Fin de match de finale : Yannick Thivant (à gauche) l'emporte haut la main.

Cyclotourisme

## Le samedi, les vélos sont de sortie

**A**vec l'arrivée du printemps vient aussi l'envie de profiter des matinées ensoleillées en faisant un peu de sport. Pour une pratique douce, les sorties proposées par la section cyclotourisme de l'Élan sont idéales. Depuis le 26 mars, rendez-vous est justement donné chaque samedi matin, à 9h30 à l'angle du boulevard Jean Mermoz et de l'avenue du général De Gaulle, à tous ceux qui le souhaitent (à partir de 16 ans). L'idée est de profiter d'une météo clémente pour ressortir son deux-roues et arpenter les chemins les plus agréables de l'Île-de-France. À un rythme adapté à chacun bien sûr, car ce projet tient à développer la pratique sportive pour tous, y compris pour les personnes qui se remettent en selle progressivement ou atteintes de maladie. Tous les profils sont donc conviés par la section pour des sorties d'environ 20 à 25 km en deux heures, à allure très modérée. En charge de ce projet, Jacques Pauget tient aussi un rôle de conseiller en matière de matériel : « Si vous



voulez acquérir un vélo, privilégiez un vélo de route à un VTT, il sera beaucoup plus performant. Les sorties se font en grande partie sur pistes cyclables, le casque est vivement conseillé ». ● A.G

• Pour tout renseignement et/ou inscription aux sorties cyclo, contacter Jacques Pauget au 06 32 25 70 03.

33

sports

## Pharmacies de garde de jour

**Dimanche 10 avril**

*Pharmacie de la Peuplerie*  
38, boulevard Pasteur - Fresnes  
01 46 66 05 22

**Dimanche 17 avril**

*Bourdier*  
209, avenue Flouquet  
L'Hay-les-Roses  
01 49 73 87 36

**Dimanche 24 avril**

*Malki*  
101, rue du Génie  
Vitry-sur-Seine  
01 47 26 39 34  
*Pradel*  
62, avenue de Paris - Villejuif  
01 47 26 12 24

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : <http://www.ville-chevilly-larue.fr/>  
> Rubrique Infos les plus demandées  
> Pharmacies de garde

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai**

*Dechamps*  
Ccial de la Croix du Sud  
Chevilly-Larue  
01 45 47 80 05

**Jeudi 5 mai**

*Pharmacie de la Paix*  
21, avenue de la Paix  
Fresnes  
01 46 68 25 32

**Dimanche 8 mai**

*Pharmacie du Marché*  
18, rue Henri Thirard  
L'Hay-les-Roses  
01 46 64 49 39

## À la recherche d'un job d'été ?

Vous êtes jeunes Chevillais ? Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous recherchez un emploi saisonnier pour l'été ?

La ville de Chevilly-Larue vous propose d'acquérir une première expérience professionnelle dans le cadre du projet « chantiers d'été » piloté par le service municipal de la Jeunesse. Le principe : durant l'été, pendant un mois, 10 jeunes sont recrutés pour travailler au sein des équipes des services techniques municipaux sur un chantier de rénovation, d'embellissement ou d'aménagement d'espaces communaux ou de partenaires de la ville.

Vous avez jusqu'au 30 avril prochain pour déposer votre candidature, alors n'attendez plus !

► **Dépôt des candidatures par courrier adressé à Madame la Maire – 88, av. du général de Gaulle 94550 Chevilly Larue ou par mail [drh@ville-chevilly-larue.fr](mailto:drh@ville-chevilly-larue.fr)**  
**Renseignements : service municipal de la Jeunesse – Pôle jeunes adultes - 01 46 87 97 65**

## État civil

Du 1<sup>er</sup> au 29 février 2016

### Naissances

- Hadjar Abdelhamid
- Imraan Abdelhamid
- Mouhamed Benaboura
- Gabriela Da Silva Roulet
- Ismael Diakité
- Adam Hadjeb
- Safiya Hallaby
- Aytane Krych
- Sophie Nguyen
- Thierry Rodrigues De Sousa
- Sirine Soufi

### Mariage

- Miassa Kacel et Hichem Ouahmed

### Décès

- Henri Werrie
- Fatma Chtini
- Marcel Paton
- Gaston Tarragon

### Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle  
01 45 60 18 00

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour**

**les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

## Hommage à Jacques Barjot



Jacques Barjot, ancien conseiller municipal (apolitique) sous l'étiquette UNR (parti gaulliste) de mars 1965 à mars 1977, ancien combattant titulaire de la Croix de combattant volontaire avec barrette de la guerre 1939-1945, est décédé. Fils d'un tapissier-décorateur et d'une mère au foyer, c'est à Malakoff qu'il a passé sa jeunesse. Mais la guerre venue, il a fui la région parisienne lors de l'Exode avant de revenir face à l'avancée de l'armée allemande. Après avoir obtenu un diplôme de secouriste et exercé de petits emplois, il a répondu à l'appel de la Croix Rouge en 1945 pour être infirmier dans la 5<sup>e</sup> Formation chirurgicale mobile rattachée à la 4<sup>e</sup> Division marocaine de montagne de la Première armée française (Rhin et Danube) du général De Lattre de Tassigny. Jacques Barjot était le dernier ancien combattant de Rhin et Danube et en a été le porte-drapeau au sein du Comité d'entente des anciens combattants de Chevilly-Larue dont il était membre actif (en tant qu'UNC). C'est le 23 avril 1947 qu'il a épousé Jeannine Marion, avec qui il a eu deux enfants. La famille s'est installée à Chevilly-Larue, aux Sorbiers en 1962 puis à la résidence Barbanson en 1967. Alors technicien électro-ménager puis agent technique, il a été élu conseiller municipal en 1965. Impliqué dans diverses commissions (dont jeunesse, culture, sports, etc), il le restera deux mandats, aux côtés du maire Gabriel Chauvet, jusqu'à ce que ce dernier soit battu par la liste de Guy Pettenati en mars 1977. Très impliqué dans la vie de la cité, Jacques Barjot s'est également investi au fil des ans à l'association des Amis du vieux Chevilly dès sa création ainsi qu'à l'Élan, dont il a été un temps secrétaire, au club Marc Hartz et à l'association Amitié Hochdorf Chevilly-Larue. Il s'est éteint le 11 mars 2016 à l'âge de 96 ans et a été inhumé aux côtés de son épouse (décédée le 8 janvier 2014) à Malakoff. Toutes nos condoléances vont à sa famille et à ses proches.

**UNE URGENGE MÉDICALE ?**

**sa mi**  
CHEVILLY-LARUE

le service  
d'accueil  
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,  
le samedi de 16h à minuit,  
le dimanche et jours fériés  
de 8h à minuit.

**15**

**COMPOSEZ LE**

un service de santé publique de proximité

**96, avenue du Général de Gaulle**  
(1, rue de Verdun)  
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

## Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

**Semaine : de 20h à minuit**

**Samedi : de 16h à minuit**

**Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit**

**INFOS CONSEILS**

**ÉNERGIE** AU RELAIS-ÉNERGIE

**RELAIS-MAIRIE CENTRE**  
(13, RUE EDITH PIAF) en appelant le  
**01 56 34 70 54 ou 55**

RENDEZ-VOUS GRATUITS

**PROCHAINE DATE : MARDI**  
**19 AVRIL 2016 DE 15H À 19H30**

## COLLECTE 2016 DES ENCOMBRANTS

**Secteur 1 : 6 avril / 4 mai**

**Secteur 2 : 20 avril**

**Secteur 3 : 27 avril**

**Attention à partir du mois de mai les encombrants doivent être déposés aux endroits dédiés le plus tard possible la veille de la collecte ou le matin même avant 7h30 (au lieu de 6h30 auparavant),**

## DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2016

**Prochaines collectes bacs jaunes**

**Secteur 1 & 3A : tous les mardis**

**Secteur 2 & 3B : tous les jeudis**

**Prochaines collectes bacs verts**

**Secteur 1 & 3A :**

les mercredis 6, 24 avril et 4 mai

**Secteur 2 & 3B :**

les mercredis 13 et 27 avril

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**

**Le calendrier complet de l'année 2016 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) – rubrique Territoires et projets.**

## Offres d'emploi

# La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ **Un(e) cuisinier(ère)**
- ▶ **Des animateurs horaires au SMJ pour les révisions de juin**
- ▶ **Un(e) responsable adjoint de la médiathèque**

Envoyer CV et lettre de motivation à :  
Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.  
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique *Offres d'emploi*.  
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

## RATP

# Présentation des métiers et procédures de recrutement

La RATP et la Mission Bièvre Val-de-Marne organisent en partenariat une information collective « Présentation des métiers et des procédures de recrutement RATP » à destination de tous les publics. Rendez-vous mardi 26 avril à 14h en mairie de Fresnes (salle des mariages).

▶ **Mairie de Fresnes – 1, place Pierre et Marie Curie 94260 Fresnes**

## Démarches administratives

# Pensez aux télé-services

L'ensemble des démarches administratives proposées par la Direction de l'information légale et administrative (Dila), dont la commune est adhérente de certains services, est désormais accessible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), le site officiel de l'administration française. Les usagers peuvent ainsi y effectuer leurs demandes d'actes civils, d'inscription sur les listes électorales, de recensement citoyen obligatoire, ou leur déclaration de changement de coordonnées. Ils ont désormais la possibilité d'y ouvrir un compte personnel pour suivre leurs démarches en ligne, gérer leurs documents administratifs et échanger avec les administrations.

## Recherche dons de cheveux et bénévoles

# L'association Fake Hair Don't Care

L'association chevillaise Fake Hair Don't Care, nouvellement créée, a pour but de contribuer au bien-être des personnes atteintes de cancer. Sa mission principale est de recueillir des dons de cheveux afin de créer des perruques faites à partir de cheveux naturels et de les proposer à la vente à faible coût par rapport au prix du marché, sur la base d'un tarif fixé en fonction du quotient familial. En effet, les personnes qui ont perdu leurs cheveux à la suite d'une chimiothérapie ressentent parfois la nécessité de porter une perruque ; celles en cheveux naturels coûtent très cher sans être forcément de bonne qualité. Afin de lever des fonds pour démarrer son activité et acheter ses premières perruques, l'association organise un vide-dressing à la Maison des associations le 28 mai prochain ; les Chevillais intéressés pour vendre leurs vêtements peuvent y réserver un stand. L'association recherche également des bénévoles ainsi que des dons de cheveux et/ou des dons financiers.

**Renseignements auprès de Mme Inès Mahallawy, présidente de l'association, au 06 70 55 39 73.**

## Permanences impôts

▶ **Sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mardis et jeudis de 8h45 à 12h au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj'-les-Roses – 01 49 08 88 03).**

## Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ **Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).**

## Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

▶ **Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h (excepté pendant les vacances scolaires).**

## Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.

▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95)**

## Permanence d'accueil anonyme et gratuite pour les victimes de violences conjugales et leurs proches

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais.

▶ **07 77 79 54 60 (24h/24h – 7j/7j) – RDV les jeudis matins**

## Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).**

## L'Espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ **Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).**

## Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ **Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).**

## Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse.

▶ **Chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 17h.**

▶ **Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.**

## Logement

## Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

▶ **Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).**

**En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).**

## Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ **Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois.**

**Maison pour tous – 23, rue du Béarn.**

**Contact et renseignements :**

**[cnlsorb-saus94550@orange.fr](mailto:cnlsorb-saus94550@orange.fr)**

**<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>**